



## Enquête nationale de prévalence 2017 des infections nosocomiales et des traitements anti-infectieux en établissements de santé mai - juin 2017

Loïc Simon<sup>1</sup>, Martine Aupée<sup>2</sup>, Côme Daniau<sup>3</sup>

<sup>1</sup>CClin Est, <sup>2</sup>CClin Ouest, <sup>3</sup>Santé publique France

[l.simon@chru-nancy.fr](mailto:l.simon@chru-nancy.fr)

Une enquête nationale de prévalence (ENP) des infections nosocomiales (IN) et des traitements anti-infectieux aura lieu en 2017 sous l'égide du Réseau d'alerte, d'investigation et de surveillance des IN (Raisin), elle est coordonnée par les centres interrégionaux de coordination de la lutte contre les IN (CClin), les antennes régionales de lutte contre les IN (Arlin) et par Santé publique France (SpF) au niveau national.

Les premiers résultats seront disponibles au premier trimestre 2018.

### Contexte

En France, quatre ENP (1996, 2001, 2006 et 2012) ont produit des estimations régulières de la fréquence des infections associées aux soins (IAS) et de l'usage des anti-infectieux dans les établissements de santé (ES). En 2012, près d'un patient sur 20 (5,1 %) avait au moins une IN le jour de l'enquête et près d'un patient sur 6 (16,6 %) recevait un traitement antibiotique.

La baisse régulière de la fréquence des IN observée par ces enquêtes (-11 % de 2001 à 2006 et -11 % de 2006 à 2012 en analyse multivariée) suggère un impact positif des programmes de prévention.

La prévalence des traitements anti-infectieux est restée stable depuis 2001 (-5% de 2001 à 2006 et + 5% de 2006 à 2012) malgré les actions conduites.

L'ENP 2017 qui est inscrite dans le programme de prévention des infections associées aux soins (Propias 2015), constituera un temps fort en matière de surveillance et de prévention des IAS et de la résistance aux antibiotiques.

L'année 2017 est aussi une année de transition au cours de laquelle le réseau CClin-Arlin va évoluer en Centres régionaux d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPias) en cohérence avec la régionalisation du système de santé. Dans le cadre de la conduite de l'ENP 2017, le réseau CClin-Arlin assurera la continuité du passage à la nouvelle organisation en CPias.

### Objectifs

- Décrire les infections nosocomiales et les traitements anti-infectieux en ES
- Connaître et faire connaître les résultats de cette enquête dans chaque ES en les mettant à disposition de l'ensemble de la communauté. Intégrer ces résultats dans la communication interne et externe de l'établissement pour affirmer sa politique de lutte contre les IN
- Au niveau régional et national, utiliser ce recueil standardisé de données épidémiologiques pour fournir des indicateurs agrégés permettant d'évaluer la politique nationale et régionale de lutte contre

les IN. Mettre à disposition ces indicateurs. Au niveau européen, participer à l'enquête de prévalence européenne de l'European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC) par l'identification d'un sous-échantillon d'ES et la transmission des données correspondant à cet échantillon

- Sensibiliser et former l'ensemble du personnel soignant des ES à la réalité de la place des IN et à l'importance du suivi des consommations d'anti-infectieux à l'hôpital
- Comparer les données de prévalence des IN et des traitements anti-infectieux estimée en 2017 à celles de 2012.

## Type d'étude

L'enquête nationale de prévalence est une enquête transversale à visée descriptive portant sur les patients présents dans l'établissement un jour donné.

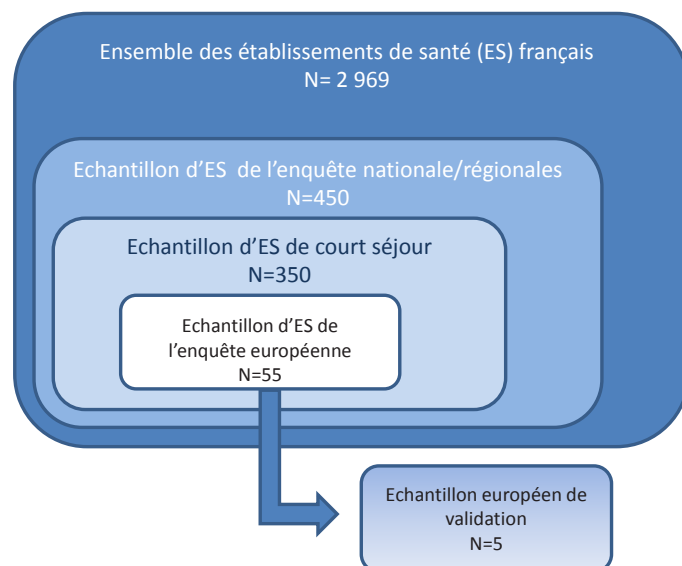
Contrairement aux précédentes enquêtes nationales de prévalence des IN qui étaient ouvertes à tous les établissements sanitaires volontaires, l'ENP 2017 sera réalisée sur un échantillon représentatif des établissements français.

## Stratégie d'échantillonnage

Un échantillon national représentatif de 450 établissements de santé a été tiré au sort par SpF (correspondant environ à 60 000 patients) pour participer à l'ENP 2017.

Issus de l'échantillon national, après exclusion des établissements soins de suite et de réadaptation (SSR) et soins de longue durée (SLD), 55 établissements de santé de court séjour composent l'échantillon européen. Après anonymisation, les données de ces établissements seront envoyées à l'ECDC.

Enfin, 5 établissements de santé volontaires, tirés au sort parmi les participants à l'enquête européenne, feront également l'objet d'une étude de validation recommandée par l'ECDC. Ces établissements seront spécifiquement contactés par le réseau CCLin-Arlin pour organiser la mise en œuvre d'un double recueil en aveugle de certaines données relatives à l'ENP 2017.



## Période d'étude

La période d'enquête s'étend du lundi 15 mai au vendredi 30 juin 2017 inclus.

Chaque ES participant réalisera l'enquête un jour donné au cours de cette période. Toutefois, selon la taille des établissements et le nombre d'enquêteurs disponibles, le temps nécessaire au recueil des données pour un établissement pourra être étalé sur plusieurs jours sans cependant excéder une semaine ; l'important étant que pour chaque service (ou unité de soins) l'enquête se déroule sur une seule journée.

## Population cible

Le jour de l'enquête, sont éligibles tous les patients des services d'hospitalisation qu'il s'agisse de :

- courts séjours (y compris les unités d'hospitalisation de semaine),
- soins de suite et de réadaptation (SSR),
- unités de soins de longue durée (SLD).

Sont exclus de l'enquête les patients :

- en hospitalisation de jour (places et lits) (e.g. patients en ambulatoire, patients dialysés, patients en salle d'urgence) ;
- des hospitalisations à domicile (HAD) ;
- des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), qu'ils soient indépendants ou rattachés à un ES ;
- des lits d'hospitalisation de nuit des centres hospitaliers spécialisés (CHS).

## Organisation de l'enquête

Les établissements tirés au sort pour constituer l'échantillon de l'enquête nationale/régionale et européenne ont été informés par le réseau Cclin-Arlin de leur situation particulière, notamment au regard des contraintes de calendrier et des conditions d'accès à l'application Web pour l'inscription sur l'annuaire national du réseau Cclin-Arlin.

Chaque ES trouvera en ligne les documents nécessaires à la mise en oeuvre de cette enquête (guide de l'enquêteur, fiches "établissement" et "patient", diaporama de formation, foire aux questions...)

L'application Web de saisie et de restitution des données sera accessible à partir du 15 mai sur les mêmes sites :

- SpFrance : <http://invs.santepubliquefrance.fr/>
- réseau Cclin-Arlin : <http://www.cclin-arlin.fr/>
- chaque Cclin :

Cclin Ouest : <http://www.cclinouest.com/>

Cclin Est : <http://www.cclin-est.org/>

Cclin Paris-Nord : <http://www.cclinparisnord.org/>

Cclin Sud-Est : <http://cclin-sudest.chu-lyon.fr/>

Cclin Sud-Ouest : <http://www.cclin-sudouest.com/>

## Modalité de participation à l'enquête

L'inscription des ES sur l'annuaire national du réseau Cclin-Arlin est indispensable pour disposer des accès aux questionnaires de l'ENP 2017 dans l'application Web du Cclin Ouest.

Cette inscription se fera, pour les ES, en cliquant sur le bouton "ENP 2017" dans la partie "participation aux surveillances/enquêtes 2017", que l'établissement ait été tiré au sort ou non.

**Inscriptions 2017**  
Etablissement : Centre Hospitalier de TEST  
Code anonymat : 9999999

Inscriptions aux surveillances :

ATB / BMR / DIALIN / ISO / MATER / REA / NEOCAT

Inscriptions aux enquêtes :

Audit PC / ENP 2017 / Quick Audit HDM / Prévalence ATB

A l'issue de leur inscription dans l'annuaire national du réseau Cclin-Arlin, les référents désignés pour réaliser cette enquête recevront un identifiant et un mot de

passage qui leur permettront d'accéder à l'application Web lorsque la saisie sera rendue possible (c'est-à-dire à partir du 15 mai 2017).

## Recueil et saisie des données

Sur le terrain, le recueil des informations s'effectue à l'aide d'un questionnaire papier identique pour les enquêtes nationale et européenne.

La saisie informatique pourra se faire dans un deuxième temps dans l'application Web ENP2017.

La fiche "établissement", sera en partie pré-remplie. L'établissement devra vérifier ses données et les modifier si nécessaire. Le remplissage et la validation de la fiche "établissement" donneront accès au module de saisie des fiches "patient".

A l'issue de la saisie de toutes les fiches "patient", le référent de l'enquête pourra générer son rapport "établissement".

## Envoi des données aux Cclin

Lorsque toutes les fiches auront été saisies dans l'application et vérifiées par les référents des établissements, elles pourront être transférées aux Cclin. A partir de ce moment-là, les fiches ne seront plus modifiables.

La base de données des établissements tirés au sort sera transmise à SpF qui réalisera les analyses nationales et régionales.

**SAISIE**  
Fiche établissement  
Fiche patient  
Recherche Patients  
Gestion de la corbeille  
Contrôle des fiches  
Envoi des données au CCLIN  
**IMPORTATION de FICHIERS**  
Importer des données  
**RECUPERATION DE DONNEES**  
Récupérer les données saisies  
**RESULTATS**  
Etablissement

## Formation et assistance

Le réseau Cclin-Arlin mettra en oeuvre, si nécessaire, une formation destinée aux responsables de l'enquête de prévalence des ES tirés au sort sur la base des documents supports élaborés par le groupe de travail national. Cette formation sera dispensée en priorité aux ES qui n'auraient pas participé aux enquêtes nationales de prévalence précédentes.

## En savoir plus :

[Enquête nationale de prévalence 2017](#)